

Jun  
2013

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

EXECUTION DU BUDGET

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE  
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN JUIN 2013**



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>CONTEXTE GENERAL.....</b>	<b>3</b>
<b>I- REALISATION DES RESSOURCES .....</b>	<b>4</b>
1.1. Ressources budgétaires.....	5
1.2. Ressources de trésorerie .....	7
<b>II- EXECUTION DES DEPENSES .....</b>	<b>8</b>
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type.....	8
2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services.....	13
2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions.....	15
2.4 Analyse des dépenses pro-pauvres.....	18
<b>III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES .....</b>	<b>21</b>
3.1 Au titre de la dette publique .....	21
3.2 Au titre des dépenses de personnel.....	21
3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat .....	21
3.4 Au titre des achats de biens et services .....	22
3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat.....	22
<b>IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER .....</b>	<b>23</b>
4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances .....	23
4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres .....	23
4.3 Plafond sur la masse salariale.....	23
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>24</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat .....	4
Tableau 2 : Situation des dépenses par type .....	8
Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministère et Institutions (hors dépenses post crise) .....	13
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions .....	15
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin juin 2013.....	18
Tableau 6 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) .....	23

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources .....	5
Graphique 2 : Etat de réalisation des dépenses .....	9
Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions .....	17

## LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire .....	25
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires.....	26
Annexe 3 : Situation des dépenses par grandes natures.....	27
Annexe 4 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions.....	28
Annexe 5 : Etat détaillé des dépenses par grandes natures .....	29
Annexe 6 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions .....	31
Annexe 7 : Situation des dépenses par Ministères et Institutions .....	33
Annexe 8 : Etat détaillé des dépenses par Ministères et Institutions .....	35
Annexe 9 : Etat d'exécution des dépenses sociales.....	42
Annexe 10 : Etat d'exécution des dépenses pro pauvres.....	43
Annexe 11 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP.....	44
Annexe 12 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et projets .....	45

## **INTRODUCTION**

La présente communication en Conseil des Ministres a pour objet de présenter la situation de l'exécution du budget au terme du premier semestre 2013. A cet effet, elle analyse la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses. Elle fait également un état de la mise en œuvre des engagements budgétaires du Programme Economique et Financier en cours.

## **CONTEXTE GENERAL**

L'exécution budgétaire au premier semestre 2013 s'est déroulée dans un contexte socio-économique favorable.

Au plan politique, les élections municipales et régionales tenues au mois d'avril dans un environnement apaisé témoigne de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

Au plan économique, on note une consolidation du décollage économique en liaison avec notamment les efforts d'assainissement du climat des affaires, qui ont contribué à renforcer la confiance du secteur privé.

Au niveau budgétaire, il est apparu nécessaire en cours de gestion, de procéder à des réaménagements du budget initial pour tenir compte de l'évolution de la situation macro-économique et des résultats du Groupe Consultatif, tenu à Paris en décembre 2012. Le Gouvernement a donc adopté le 06 juin 2013, un projet de loi de finances rectificative qui consacre une hausse de 69,2 milliards du budget initial. Conformément aux procédures en vigueur, ce collectif a été adopté par l'Assemblée Nationale le 15 juillet 2013.

Ces modifications, en cohérence avec le Programme Economique et Financier, ont permis notamment, d'intégrer des projets d'investissement dont les conventions de financement ont été signées en cours d'année et de mettre à niveau les dotations d'autres projets au regard de leur exécution.

La situation de mobilisation des ressources et d'exécution des dépenses, au premier semestre 2013, objet de la présente communication, se présente comme suit :

## I- REALISATION DES RESSOURCES

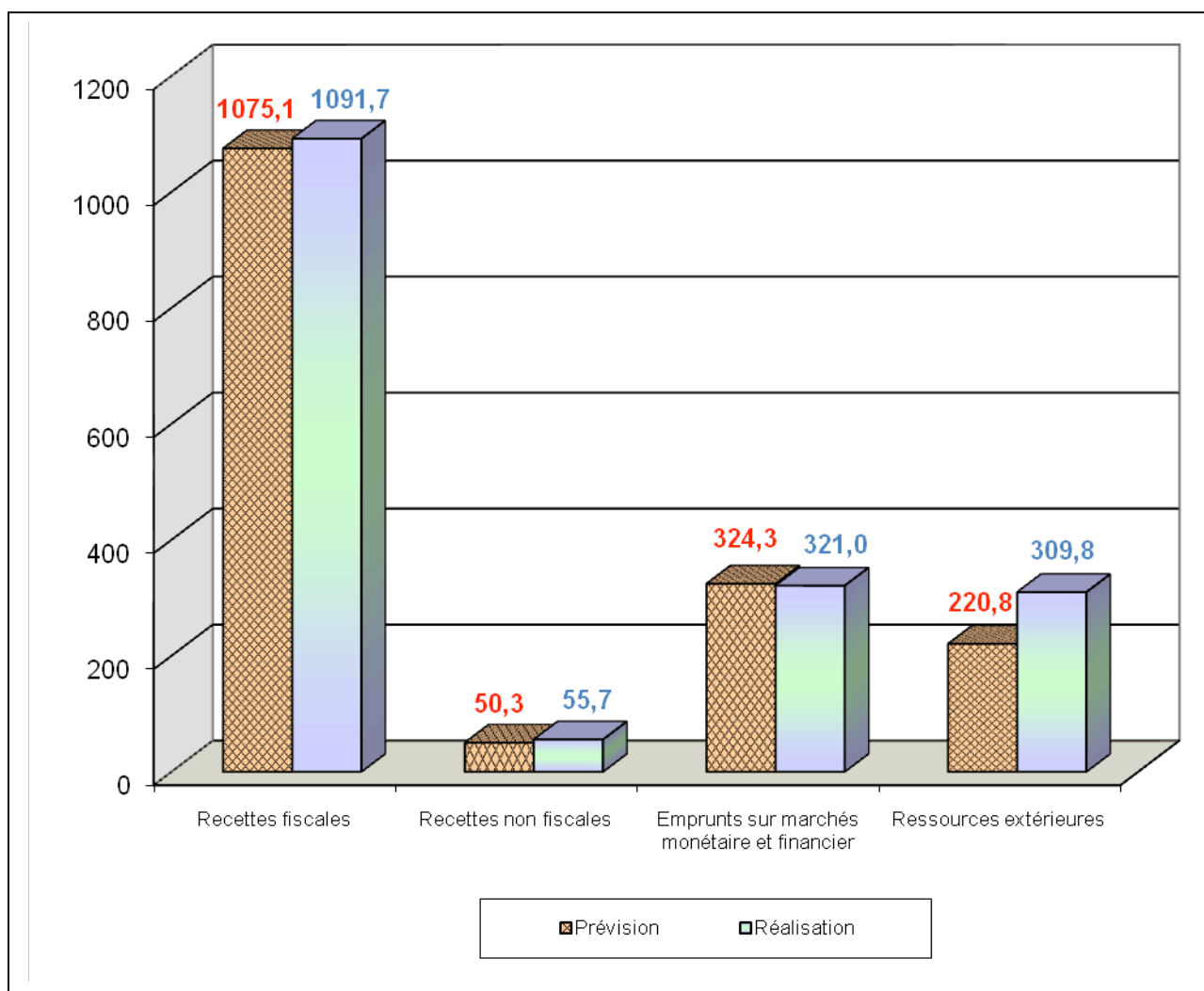
A fin juin, la mobilisation des ressources du budget de l'Etat attendue à 1 699,3 milliards s'est établie à 1 805,1 milliards, soit un surplus de 105,8 milliards. Ces réalisations comprennent 1 778,2 milliards de ressources budgétaires et 27 milliards de ressources de trésorerie.

**Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat**

<i>(en milliards de francs CFA)</i>	Budget initial	Collectif Budgétaire	Fin juin		
			Objectif	Réalisation	Taux réalisation
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>3 814,6</b>	<b>3 883,8</b>	<b>1 670,4</b>	<b>1 778,2</b>	<b>106,5%</b>
<b>Ressources intérieures</b>	<b>3 110,9</b>	<b>3 156,1</b>	<b>1 449,7</b>	<b>1 468,4</b>	<b>101,3%</b>
Recettes fiscales	2 280,1	2 240,5	1 075,1	1 091,7	101,5%
Recettes non fiscales	70,8	108,9	50,3	55,7	110,8%
Emissions titres publics	760,0	806,7	324,3	321,0	99,0%
<b>Ressources extérieures</b>	<b>703,7</b>	<b>727,7</b>	<b>220,8</b>	<b>309,8</b>	<b>140,3%</b>
<b>Appuis budgétaires</b>	<b>253,3</b>	<b>262,2</b>	<b>86,8</b>	<b>85,8</b>	<b>98,9%</b>
<i>dont FMI</i>	75,1	75,1	37,6	36,6	97,5%
AFD	98,4	98,4	49,2	49,2	100,0%
Union Européenne	39,4	39,4		0,0	
Banque Mondiale	25,0	25,0		0,0	
<b>Financement extérieur</b>	<b>450,4</b>	<b>465,4</b>	<b>134,0</b>	<b>224,0</b>	<b>167,1%</b>
Dons	140,9	128,7	51,5	76,9	149,3%
Emprunts	302,7	329,9	82,5	140,3	170,0%
Dons-programme	6,8	6,8	0,0	6,8	
<b>Opérations de trésorerie</b>			<b>28,9</b>	<b>27,0</b>	<b>93,3%</b>
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA			20,7	20,7	100,0%
TVA secteur électricité			8,2	6,3	76,4%
<b>Total Ressources</b>	<b>3 814,6</b>	<b>3 883,8</b>	<b>1 699,3</b>	<b>1 805,1</b>	<b>106,2%</b>

Source : DGBF/DGTCP/DGE

**Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources**



Source : DGBF/DGTCP/DGE

## 1.1. Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires de l'Etat à fin juin 2013 se sont établies à 1 778,2 milliards pour des prévisions de 1 670,4 milliards. Ces réalisations comprennent 82,6% de ressources intérieures et 17,4% de ressources extérieures.

### 1.1.1. Ressources intérieures

Les ressources intérieures comprennent les recettes fiscales, les recettes non fiscales, et les emprunts sur les marchés monétaire et financier. Elles ont été mobilisées à hauteur de 1 468,4 milliards pour un objectif de 1 449,7 milliards.

#### ➤ Les recettes fiscales

Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 1 091,7 milliards au dessus de l'objectif de 1 075,1 milliards. Ce résultat est principalement lié aux performances de l'impôt BIC hors pétrole, de l'impôt sur les revenus et salaires, des droits d'enregistrement et de timbre, ainsi que des taxes à l'exportation. Ces bonnes réalisations ont été atténuées par les contreperformances enregistrées notamment dans le recouvrement de la TVA et des taxes à l'importation sur les marchandises générales.

En effet, l'**impôt BIC hors pétrole**, prévu à 100,5 milliards, a été recouvré à hauteur de 129,2 milliards, soit une plus-value de 28,7 milliards. Cette performance est liée à la consolidation en 2012 de la reprise des activités économiques amorcée en 2011.

Elle est également liée à la sensibilisation des contribuables au civisme fiscal qui les a incités aux paiements spontanés.

Les **impôts sur les revenus et salaires** ont été collectés à hauteur de 143,9 milliards pour un objectif de 138,9 milliards. Ce niveau de recouvrement meilleur que prévu est en rapport avec l'amélioration du niveau de l'emploi, consécutive à la bonne orientation de l'activité économique impulsée par les grands projets d'investissement public engagés. En effet, à fin juin 2013, l'emploi dans le secteur moderne a progressé de 2,8% par rapport au début de l'année. Cette évolution en ligne avec la dynamique de reprise des activités provient aussi bien du secteur privé que du secteur public qui enregistre respectivement une hausse de l'emploi de 2,9% et de 2,3%.

Les **droits d'enregistrement et de timbre** ont été perçus à hauteur de 37,9 milliards contre 28,4 milliards prévus. Cette bonne réalisation, en rapport avec les droits d'enregistrement café-cacao (15,3 milliards contre 9,1 milliards prévus), est imputable au bon niveau des exportations sur le premier semestre et au reversement en 2013 des paiements de 3,3 milliards de droits d'enregistrement café-cacao non perçus par l'Etat en 2012.

Les **droits et taxes à l'exportation** se sont chiffrés à 160,7 milliards contre 136,7 milliards prévus. Cette réalisation s'explique essentiellement par l'augmentation des volumes exportés de cacao, suite à la fixation à fin mars 2013, du délai imparti aux exportateurs pour évacuer leurs stocks.

Le recouvrement plus faible que prévu de **la TVA** (100,9 milliards contre 114,8 milliards prévus), est lié aux coûts fiscaux consécutifs à l'entrée en vigueur du nouveau code des investissements en novembre 2012 (29,8 milliards à fin juin 2013 contre 14,9 milliards à fin juin 2012). Toutefois, on constate un début de relèvement du niveau de recouvrement de cette taxe au mois de juin contrairement aux mois antérieurs, en raison notamment du renforcement des opérations de contrôle des crédits de TVA, de la facture normalisée et du contrôle ciblé du secteur de la téléphonie cellulaire.

Concernant **les taxes à l'importation sur les marchandises générales**, elles ont été collectées à hauteur de 282,6 milliards pour des prévisions de 325,3 milliards. La moins-value de 42,7 milliards qui se dégage, s'explique notamment par une augmentation plus faible que prévue du volume des importations taxées en droit commun. Le volume des importations de marchandises taxées en droit commun a progressé de 5,8% par rapport à 2012, au lieu de 27,4%, base de projection des recettes.

### ➤ **Les recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 55,7 milliards contre un objectif de 50,3 milliards, soit une plus-value de 5,4 milliards, imputable au paiement anticipé de dividendes notamment par la SIB (1,8 milliard), la CIE (1,1 milliard) et la CIPREL (0,7 milliard). Ce résultat s'explique également par le versement de 2,9 milliards non initialement prévus, au titre de la redevance téléphonie cellulaire par l'opérateur GREEN.

## ➤ Les émissions de titres d'Etat

Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser 321 milliards à fin juin 2013 contre 324,3 milliards prévus. Ces réalisations comprennent 179,6 milliards de bons du Trésor, 61 milliards d'emprunts obligataires et 80,4 milliards d'obligations du Trésor.

### 1.1.2. Ressources extérieures

Les ressources extérieures comprenant les appuis budgétaires, les emprunts et dons projets et les dons programmes se sont établies à 309,8 milliards contre un objectif de 220,8 milliards (140,3%).

Les tirages sur **emprunts-projets** se sont chiffrés à 140,3 milliards contre 82,5 milliards prévus, soit un surplus de 57,8 milliards lié, notamment, à la bonne exécution des opérations suivantes :

- le projet de construction du Barrage Hydroélectrique de Soubré sur financement Eximbank Chine à hauteur de 116,9 milliards ;
- le Programme de Renforcement du Secteur de l'Electricité en Côte d'Ivoire sur financement de la BOAD à hauteur de 10 milliards.

Quant aux **dons-projets**, ils ont été mobilisés à hauteur de 76,9 milliards contre 51,5 milliards prévus. Ce bon niveau de mobilisation est imputable principalement aux tirages effectués auprès de la Banque Mondiale pour le financement de certains projets notamment le Projet d'Urgence Réhabilitation secteur Electricité (18,4 milliards), le Projet Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (16,7 milliards), le Projet de Création d'Emplois Jeunes et de Développement des Compétences (10 milliards), le Projet d'Urgence d'Appui à l'Education de base (7,2 milliards). En outre, ces réalisations intègrent les tirages sur le projet de réhabilitation du palais de la culture financé par un don du Gouvernement Chinois pour un montant de 5 milliards.

S'agissant des **dons-programmes**, les tirages se sont établis à 6,8 milliards dans le cadre du Programme d'Assistance Post-Crise (PAPC) financé par la Banque Mondiale.

Par ailleurs, les **appuis budgétaires** d'un montant de 85,8 milliards, proviennent du Fonds Monétaire International (36,6 milliards) et de l'Agence Française de Développement (49,2 milliards) dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

### 1.2. Ressources de trésorerie

En marge des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été mobilisées pour un montant de 27 milliards se rapportant aux :

- recettes affectées au remboursement de crédits de TVA (20,7 milliards);
- aux recettes de TVA à reverser au secteur électricité (6,3 milliards).



## II- EXECUTION DES DEPENSES

### 2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

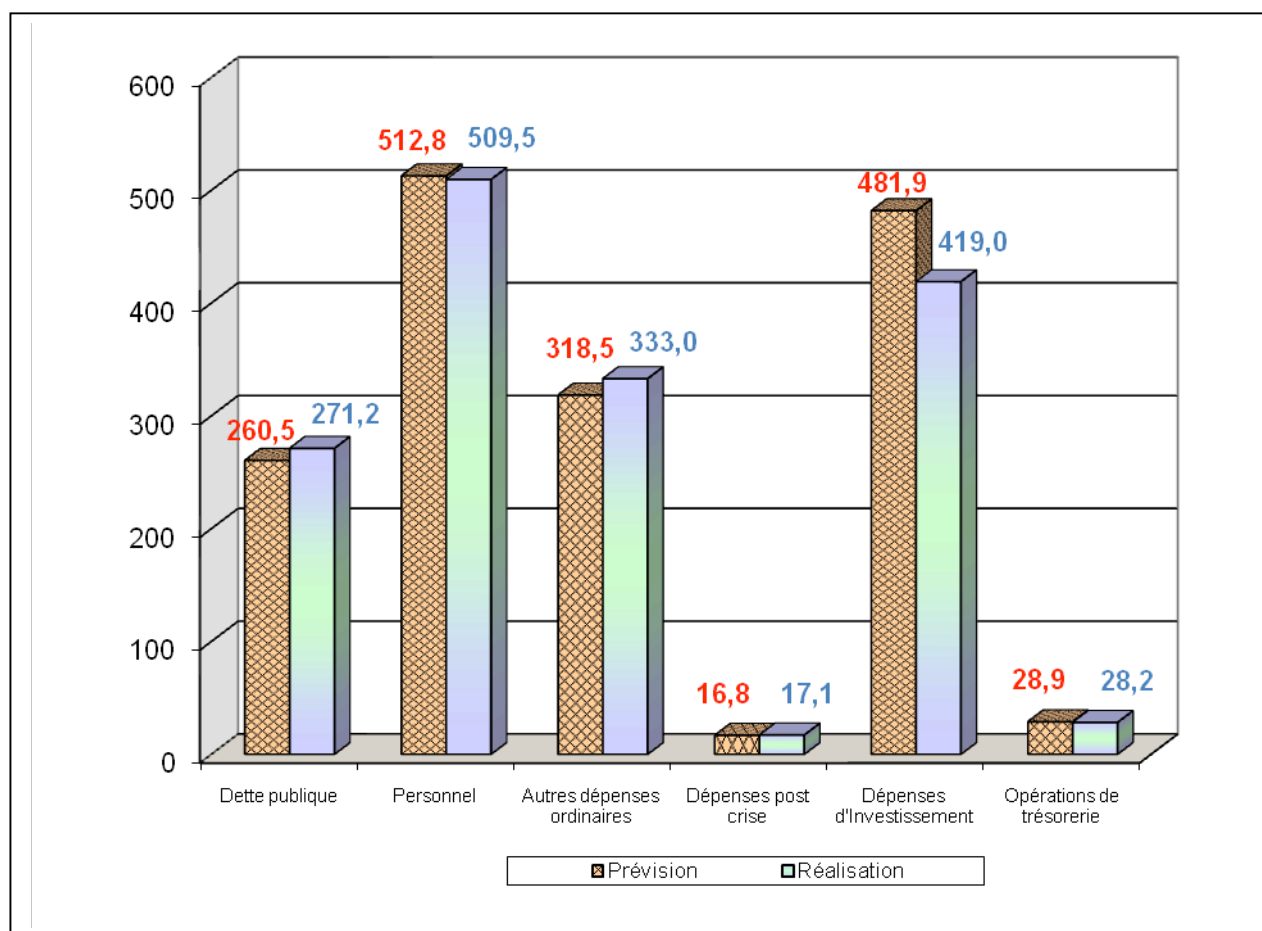
A fin juin 2013, les dépenses globales effectuées par l'Etat, s'élèvent à 1 577,9 milliards contre 1 619,4 milliards prévus. Elles sont composées à 98,2% de dépenses budgétaires et à 1,8% de dépenses de Trésorerie.

**Tableau 2 : Situation des dépenses par type**

Montants <i>(en milliards de francs CFA)</i>	Budget initial	Collectif budgétaire	Fin juin		
			Objectif du programme	Réalisation	Taux réalisation
<b>Dépenses Budgétaires</b>	<b>3 814,6</b>	<b>3 883,8</b>	<b>1 590,5</b>	<b>1 549,7</b>	<b>97,4%</b>
<b>Dette publique</b>	<b>1 025,9</b>	<b>984,3</b>	<b>260,5</b>	<b>271,2</b>	<b>104,1%</b>
Dette intérieure	759,5	725,2	129,8	135,4	104,3%
Dette extérieure	266,4	259,1	130,7	135,8	103,9%
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>1 754,0</b>	<b>1 714,7</b>	<b>831,3</b>	<b>842,5</b>	<b>101,3%</b>
Personnel	1 038,9	1 039,1	512,8	509,5	99,4%
Abonnement	48,1	48,1	24,1	26,1	108,4%
Subventions et transferts	328,7	286,5	123,8	137,7	111,2%
Autres dépenses de fonctionnement	338,3	340,9	170,6	169,2	99,2%
<b>Dépenses de sortie de crise</b>	<b>14,4</b>	<b>40,7</b>	<b>16,8</b>	<b>17,1</b>	<b>101,7%</b>
Dépenses financées sur ressources intérieures	7,6	33,9	16,8	10,3	61,1%
Dépenses financées par les Bailleurs	6,8	6,8	0,0	6,8	
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 020,2</b>	<b>1 144,1</b>	<b>481,9</b>	<b>419,0</b>	<b>86,9%</b>
Investissements financés sur ressources intérieures	576,6	685,5	347,9	201,8	58,0%
Investissements financés par emprunts et dons	443,6	458,6	134,0	217,2	162,1%
<b>Opérations de trésorerie</b>			<b>28,9</b>	<b>28,2</b>	<b>97,6%</b>
Remboursement de crédits de TVA			20,7	20,7	100,0%
Reversement de TVA au secteur électricité			8,2	7,5	91,4%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 814,6</b>	<b>3 883,8</b>	<b>1 619,4</b>	<b>1 577,9</b>	<b>97,4%</b>

Source : DGBF/DGTCP/DGE

## Graphique 2 : Etat de réalisation des dépenses



Source : DGBF/DGTCP/DGE

### 2.1.1 Dépenses budgétaires

Prévues à 1 590,5 milliards, les dépenses budgétaires ont été exécutées à fin juin 2013 à hauteur de 1 549,7 milliards, dégageant une sous-consommation de crédits d'un montant de 40,7 milliards. Ces dépenses ont été exécutées à 90,9% à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP), 6,8% sous forme d'avances de trésorerie et 2,3% d'autres dépenses de trésorerie.

**Les dépenses exécutées à travers le SIGFIP** au cours du premier semestre 2013 s'élèvent à 1 408,8 milliards et elles couvrent :

- le service de la dette publique (263,5 milliards) ;
- les dépenses de personnel (509,5 milliards) ;
- les dépenses d'abonnement et de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone (26,1 milliards) ;
- les subventions et transferts (116,5 milliards) ;
- la couverture du déficit de la CGRAE (17,1 milliards) ;
- les autres dépenses de fonctionnement des services (86,1 milliards) ;
- les dépenses d'investissement (379 milliards) ;
- les dépenses post-crise (10,9 milliards).

Les **avances de trésorerie non encore régularisées** s'établissent à 106 milliards et concernent les dépenses ordinaires (66 milliards) et les dépenses d'investissement (39,9 milliards).

**Les autres dépenses exécutées sous forme d'opérations de trésorerie**, d'un montant de 35 milliards, concernent :

- les échéances de la dette publique (7,7 milliards) ;
- la subvention au secteur électricité (21,1 milliards) ;
- les dépenses post-crise (6,2 milliards).

Par grandes natures, l'exécution des dépenses budgétaires se répartie comme suit :

#### ➤ **Service de la dette publique**

Prévu à 260,5 milliards à fin juin, **le service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 271,2 milliards comprenant 239,7 milliards de paiements effectifs et 31,6 milliards d'ordonnancements SIGFiP non encore réglés. Ce service se répartit entre la dette intérieure pour 49,9% et la dette extérieure pour 50,1%.

**Le service de la dette intérieure**, prévu à 129,8 milliards a été exécuté à 135,4 milliards couvrant les échéances de la BCEAO (27,9 milliards) et des banques commerciales (9,4 milliards). Il comprend également les échéances du secteur non bancaire à hauteur de 98,1 milliards dont 40,5 milliards de bons du Trésor, 23,6 milliards d'emprunts et d'obligations du Trésor, 15,4 milliards de dette du groupe PFO et 11,2 milliards de dettes fournisseurs.

**Le service de la dette extérieure** s'est situé à 135,8 milliards contre 130,7 milliards prévus. Ce niveau d'exécution intègre 68,5 milliards d'échéances du Club de Paris, 37,3 milliards du Club de Londres, 8,3 milliards de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et 9,4 milliards de Souscription et contribution au capital d'organismes internationaux.

Par ailleurs, les arriérés sur la dette intérieure et extérieure ont été apurés respectivement de 10,1 milliards (dont 3,2 milliards au titre de la dette PFO et 5,4 milliards de dette fournisseurs) et de 8,5 milliards (Club de Londres).

#### ➤ **Dépenses de Personnel**

A fin juin 2013, les dépenses de personnel ont été exécutées à 509,5 milliards contre 512,8 milliards prévus. La sous-consommation de 3,3 milliards est liée notamment au retard observé dans le traitement des dossiers de glissements catégoriels et la prise en compte des recrutements nouveaux au niveau de la solde Police.

Ces dépenses comprennent :

- le salaire des fonctionnaires (331,5 milliards) ;
- la solde de la police (37,9 milliards) ;
- la solde des militaires (64,1 milliards) ;
- les subventions d'équilibre-personnel accordées aux EPN et autres organismes (40,7 milliards) ;
- les salaires du personnel des institutions (20,5 milliards) ;

- les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (3,1 milliards) ;
- la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et autres dépenses de personnel (11,8 milliards).

#### ➤ **Dépenses d'abonnement et de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone**

Ces dépenses se sont chiffrées à 26,1 milliards contre 24,1 milliards prévus. Ce niveau d'exécution se décompose en consommation d'électricité (16,6 milliards), d'eau (5,5 milliards) et de téléphone (4 milliards).

#### ➤ **Autres dépenses de fonctionnement**

Les autres dépenses de fonctionnement composées des subventions et transferts, de la subvention d'équilibre à la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE), des dépenses sociales ciblées et des dépenses de fonctionnement courant des services, se sont établies à 306,9 milliards pour un objectif de 294,4 milliards.

**Les subventions et transferts** projetés à 123,8 milliards, ont été exécutés à hauteur de 137,7 milliards. Le dépassement de 13,9 milliards est lié à la subvention au secteur électricité qui s'est élevée à 43,1 milliards contre 15,3 milliards prévus, suite à la performance au niveau des revenus du gaz.

La subvention à la **CGRAE** qui se chiffre à 17,1 milliards est destinée à prendre en charge le déficit structurel de la caisse en attendant la finalisation de la réforme en cours devant assurer l'équilibre financier du régime de retraite.

Les dépenses effectuées au titre du **fonctionnement courant des services**, s'élèvent à 152,1 milliards contre une prévision de 162 milliards, soit une sous consommation de 10 milliards. Ce résultat s'explique par les actions menées dans le cadre de la maîtrise des dépenses, notamment la régulation budgétaire.

#### ➤ **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise), prévues à 481,9 milliards à fin juin 2013, ont enregistré un taux d'exécution de 86,9% par rapport à l'objectif en se situant à 419 milliards. Ces dépenses ont été financées à 48,2% par les ressources intérieures et à 51,8% par les ressources extérieures. Ces dépenses devraient s'accélérer au second semestre 2013 comme se fut le cas pendant le deuxième semestre en 2012.

Sur **financement intérieur**, les dépenses d'investissement exécutées s'élèvent à 201,8 milliards pour une prévision de 347,9 milliards à fin juin 2013, soit un taux d'exécution de 58%. Ce résultat s'explique par les retards enregistrés dans la mise en œuvre de certains projets, notamment, en ce qui concerne les projets C2D.

En outre, l'objectif de dépenses d'investissement à fin juin 2013 intégrait des niveaux d'exécution sur certains projets dont les dotations ont été mises en place ou renforcées dans le cadre du collectif Budgétaire 2013. L'entrée en vigueur de la loi de finances rectificative adoptée par le Parlement en juillet 2013, devrait permettre l'exécution de ces projets au cours des trimestres à venir et améliorer ainsi le niveau des dépenses d'investissement. Il s'agit, notamment, des projets de l'Autoroute du Nord et de Construction de l'Hôpital Général d'Angré.

Quant aux dépenses financées sur **ressources extérieures**, elles ont été exécutées à 217,2 milliards contre 134 milliards d'estimation de réalisation. Elles sont composées de 140,3 milliards d'emprunts projets et 76,9 milliards de dons projets.

Au titre des **dons projets**, les dépenses exécutées concernent principalement le Programme d'Urgence Réhabilitation du secteur Electricité (18,4 milliards), le Projet Renaissance des Infrastructures (16,7 milliards), le Projet d'Urgence d'Appui à l'Education de Base (7,2 milliards), le Projet de Création d'Emplois Jeunes et de Développement des Compétences (10 milliards) et la réhabilitation du Palais de la Culture (5 milliards).

Concernant les **emprunts projets**, les dépenses se rapportent essentiellement à la Construction du Barrage Hydro-électrique de Soubré (116,9 milliards) et au Programme de Renforcement du Secteur de l'Electricité (10 milliards).

#### ➤ **Dépenses post- crise**

Les dépenses liées aux actions post-crise ont été exécutées à hauteur de 17,1 milliards en ligne avec les prévisions. Elles se rapportent aux financements des activités du Programme d'Assistance Post-Crise (7,1 milliards), du Conseil National de Sécurité (5,8 milliards) et de l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration (4,1 milliards).

#### **2.1.2 Dépenses de trésorerie**

En dehors des opérations budgétaires, les dépenses de trésorerie ont été exécutées à hauteur de 28,2 milliards. Elles concernent le remboursement de crédits de TVA (20,7 milliards) et le reversement de recettes de TVA au secteur de l'électricité (7,5 milliards).

## 2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services

Les dépenses budgétaires (hors service de la dette, charges salariales, frais d'abonnement et dépenses post-crise) exécutées à fin juin 2013, se sont chiffrées à 725,8 milliards dont 419 milliards au titre des dépenses d'investissement et 306,9 milliards pour les dépenses de fonctionnement.

### ➤ Au niveau des dépenses d'investissement

Le niveau d'exécution des dépenses d'investissement s'est établi à 36,6% des dotations annuelles, en deçà de l'objectif de 50% mais conforme au rythme habituel. En effet, en 2012, le taux d'exécution se situait à la même période à 32%. L'analyse détaillée de l'exécution de ces dépenses selon la capacité d'absorption des Ministères et Institutions se présente comme suit :

**Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministère et Institutions (hors dépenses post crise)**

Ministères/Institutions	Dotation annuelle	Exécution fin juin	Taux d'exécution
60 Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	878 367 591	0	0,0%
31 Ministère des Eaux et Forêts	5 030 000 000	9 249 736	0,2%
48 Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de Communication	1 300 000 000	12 621 865	1,0%
40 Ministère des Transports	10 227 890 124	204 000 000	2,0%
42 Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	1 942 343 464	45 090 614	2,3%
25 Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères	17 800 000 000	606 151 709	3,4%
17 Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	8 478 136 285	375 052 379	4,4%
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	2 146 928 801	281 545 370	13,1%
15 Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	16 754 923 870	2 307 903 058	13,8%
12 Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	250 215 256 866	36 717 648 976	14,7%
28 Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	6 224 596 806	921 625 808	14,8%
16 Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	1 053 263 077	169 809 443	16,1%
19 Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	51 799 560 555	8 446 566 125	16,3%
20 Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	9 951 893 034	1 775 390 289	17,8%
24 Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	63 055 850 427	12 521 600 911	19,9%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	50 988 843 266	10 813 943 978	21,2%
21 Ministère des Infrastructures Economiques	271 465 208 813	63 156 768 587	23,3%
37 Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	1 776 931 143	745 435 000	42,0%
22 Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	38 406 048 588	18 348 080 299	47,8%
33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	39 625 126 276	19 001 732 834	48,0%
38 Ministère de l'industrie	4 043 943 722	1 947 720 722	48,2%
18 Ministère de l'Agriculture	68 012 903 015	33 831 297 456	49,7%
06 Primature et services rattachés	9 733 006 732	6 493 489 411	66,7%
39 Ministère du Tourisme	899 110 695	624 110 695	69,4%
68 Parquet General	97 989 874	69 800 000	71,2%
29 Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	1 797 636 554	1 476 836 554	82,2%
27 Ministère de la Communication	2 556 166 213	2 131 319 171	83,4%
26 Ministère délégué auprès du Président de la République, Charge de la Défense	7 944 138 831	6 695 622 992	84,3%
35 Ministère de la Culture et de la Francophonie	5 401 339 276	5 015 000 000	92,8%
14 Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	188 226 166 199	176 327 703 251	93,7%
01 Représentation Nationale	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
08 Médiature	20 472 603	20 472 603	100,0%
02 Présidence de la République	5 256 101 000	6 478 902 848	123,3%
47 Cour Suprême	65 257 937	94 132 659	144,2%
<b>Total</b>	<b>1 144 175 401 637</b>	<b>418 954 942 626</b>	<b>36,6%</b>

Source : DGBF

Les Ministères ayant enregistré un taux d'exécution de moins de 10% de leurs crédits d'investissement, sont au nombre de sept (7). Parmi les projets prévus au titre de ces Ministères, plusieurs n'ont pas encore connu un début d'exécution. Il s'agit notamment du Projet intégré de sauvegarde des forêts classées, du projet d'Appui à l'aménagement forestier durable, du projet de construction, réhabilitation et équipement des Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC).

Quinze (15) Ministères ont enregistré des taux d'exécution compris entre 10 et 50% avec un taux moyen de consommation des crédits de 24,1%. Les principaux projets ayant induit ce faible niveau d'exécution sont notamment ceux financés dans le cadre du C2D.

Les Ministères et Institutions enregistrant un taux de consommation de crédits entre 50% et 100% de leurs dotations annuelles sont au nombre de douze (10). Au sein de ces ministères, plusieurs projets enregistrent un niveau de réalisation au delà des 75% de l'objectif annuel. Il s'agit notamment du Projet d'extension de la Primature, de l'appui au Projet de Création d'Emplois Jeunes et de Développement des Compétences, du projet de réhabilitation et de l'équipement de l'Assemblée Nationale, la réhabilitation des Bâtiments de la Médiature, le Projet d'Electrification de 23 localités et chefs-lieux de sous-Préfecture et le projet d'appui au programme de reconstruction des infrastructures dans les zones CNO.

Deux (2) Institutions enregistrent un niveau d'exécution supérieur à leur dotation initiale, en raison de la prise en compte de certaines opérations d'urgence qui ont nécessité des financements additionnels.

Afin d'améliorer le taux d'exécution des dépenses d'investissement, des mesures sont en cours. Il s'agit notamment de l'opérationnalisation du fonds d'études, de l'amélioration de l'efficacité du système de gestion des marchés publics (voir la CCM sur les marchés publics pour plus d'informations) et de la tenue de réunions périodiques avec les Directeurs des Affaires et Financières (DAF) pour trouver les solutions idoines aux difficultés éventuelles rencontrées dans les opérations de passation des marchés et d'exécution des crédits budgétaires.

## 2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions

Le niveau d'exécution des dépenses du budget de l'Etat au premier semestre 2013 s'élève à 1 577,9 milliards comprenant 1 408,8 milliards de dépenses ordonnancées dans le SIGFiP, 105,9 milliards d'avances non encore régularisées et 63,2 milliards d'opérations de trésorerie. Selon les principaux domaines d'intervention de l'Etat, ces dépenses se répartissent comme suit :

**Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions**

<i>Dépenses par grandes fonctions</i>	Collectif	Exécution fin juin			TOTAL
		Dépenses SIGFiP à fin juin	Avances Non encore régularisées	Opérations de trésorerie	
<i>(données en milliards de F CFA)</i>					
Service de la dette publique	984,3	263,5	0,0	7,7	271,2
Services Généraux des administrations publiques	520,5	180,9	24,5	55,5	260,9
<i>dont Institutions</i>	115,6	47,9	3,7	0,0	51,6
<i>Services généraux</i>	404,9	133,0	20,8	55,5	209,3
Enseignement, formation et recherche	812,1	338,9	16,4	0,0	355,3
Santé	210,7	57,7	6,4	0,0	64,2
Affaires économiques	196,8	76,9	4,2	0,0	81,1
Défense, Ordre et sécurité	370,8	133,4	38,7	0,0	172,1
Logement et Equipements collectifs	644,3	287,0	12,9	7,5	299,9
Autres domaines d'intervention de l'Etat	144,2	70,4	2,8	0,0	73,2
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3883,8</b>	<b>1408,8</b>	<b>105,9</b>	<b>63,2</b>	<b>1577,9</b>

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCF

Le **service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 271,2 milliards, soit 17,3% des dépenses globales. Il comprend 135,4 milliards de dette intérieure et 135,8 milliards de dette extérieure.

Les dépenses effectuées par les **services généraux des administrations publiques** s'élèvent à 260,9 milliards, soit 16,5% des dépenses globales. Elles concernent les opérations menées par les **Institutions** à hauteur de 51,6 milliards dont 31 milliards pour les dépenses des services de la Présidence de la République et de la Primature, 10 milliards pour l'Assemblée Nationale et 10,6 milliards pour les autres organes étatiques (exécutifs, juridictionnels et consultatifs).

En outre, ces dépenses comprennent les **charges des services généraux** pour 209,3 milliards dont 39,2 milliards au titre des services économiques et financiers, 27,7 milliards pour les services chargés des affaires extérieures et 142,4 milliards pour les autres services, notamment ceux en charge de la planification et de la gestion des ressources humaines.



Au niveau du secteur de la **formation, de l'enseignement et de la recherche**, les dépenses se sont élevées à 355,3 milliards<sup>1</sup>. Ces dépenses couvrent les activités des secteurs de l'enseignement préscolaire et primaire (223,4 milliards), de l'enseignement supérieur (53,6 milliards), de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (33,0 milliards) et de l'enseignement secondaire (18,5 milliards). Quant aux autres dépenses effectuées notamment dans le cadre de la recherche et de la formation continue des adultes, elles se chiffrent à 26,8 milliards.

Les crédits alloués au secteur de **la santé** se chiffrent à 64,2 milliards dont 35,7 milliards de charges salariales. Ce montant prend en compte les dépenses effectuées par les CHU, les CHR et les Centres de Santé Spécialisés. Ce montant comprend également les dépenses liées à la formation, à l'achat des médicaments et à l'acquisition d'équipements médicaux.

Les dépenses exécutées dans le secteur **des affaires économiques** s'élèvent à 81,1 milliards. Elles concernent les dépenses se rapportant aux activités de promotion des ressources halieutiques et au développement de l'agriculture (54,7 milliards), des transports et des télécommunications (7,3 milliards). Elles comprennent également les dépenses de soutien aux activités industrielles et celles des autres secteurs économiques telles que le commerce, l'hôtellerie et l'artisanat (19,1 milliards).

Les dépenses des services chargés de **la défense** du territoire, du renforcement **de la sécurité et des affaires judiciaires et pénitentiaires**, se sont établies à 172,1 milliards, représentant 11% des dépenses globales. Elles concernent notamment les dépenses liées aux services des armées (82,8 milliards), de gendarmerie (33,3 milliards), de police (42,6 milliards) et aux services judiciaires (13,3 milliards).

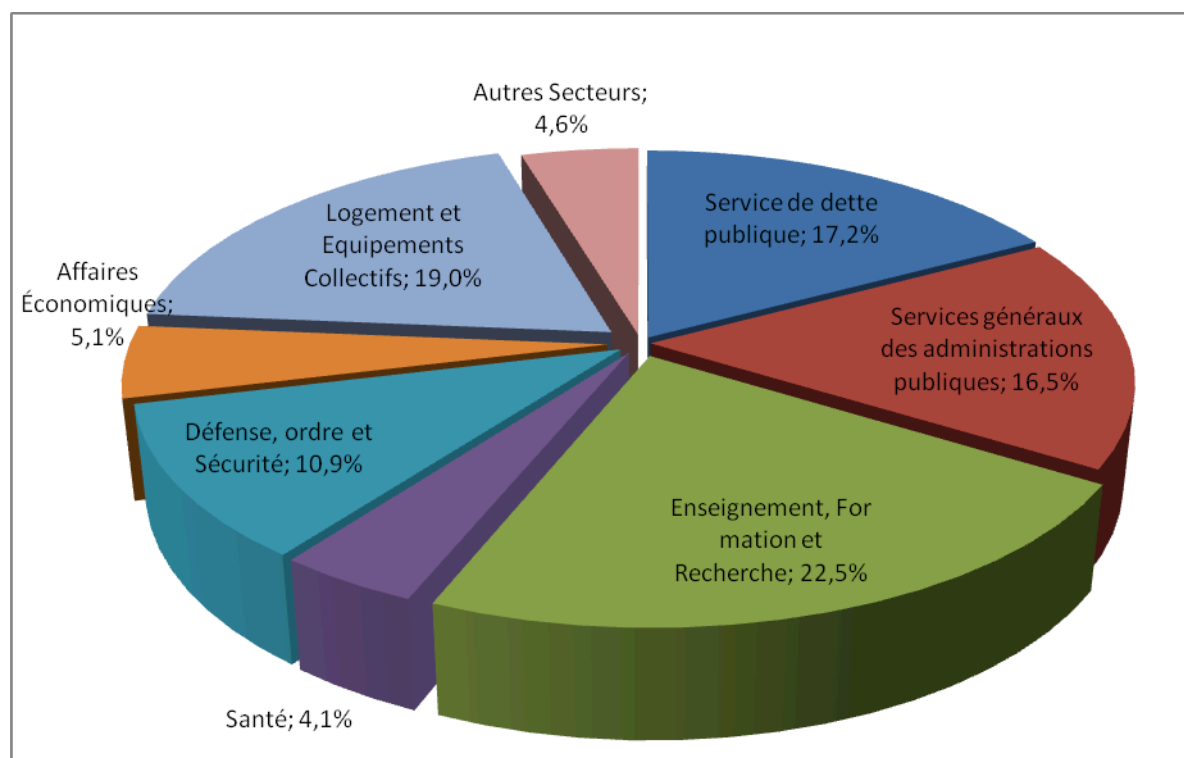
Les dépenses effectuées pour **l'équipement en infrastructures, la construction et la réhabilitation de bâtiments administratifs**, se sont chiffrées à 299,9 milliards soit 19,% des dépenses totales. Elles concernent notamment les opérations liées à l'électrification (210,4 milliards), à l'amélioration des infrastructures routières (33,7 milliards) et de l'alimentation en eau (8,4 milliards) ainsi qu'au renforcement d'autres infrastructures économiques de base menées à travers certains projets spécifiques et par les collectivités décentralisées (47,4 milliards). En outre, la politique de promotion des logements sociaux a bénéficié d'un financement de 2,9 milliards dont 1,4 milliard destiné à la constitution de réserves foncières pour les logements sociaux et 1,5 milliard pour la réalisation de voiries et réseaux divers (VRD) pour l'habitat social.

Les dépenses réalisées par les autres secteurs (**protection de l'environnement, protection sociale, loisirs, culture et culte**) se sont chiffrées à 73,2 milliards. Ces dépenses intègrent celles menées dans le cadre de la politique de promotion de l'emploi des jeunes à hauteur de 11,6 milliards dont 10 milliards pour le Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences et 1,6 milliard d'appui au Fonds National de la Jeunesse.

---

<sup>1</sup> Ce montant intègre toutes les dépenses en faveur du secteur Education-Formation (Enseignement, Formation et Recherche) qu'elles soient exécutées par les ministères dont c'est la mission traditionnelle ou par d'autres ministères.

Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

## 2.4 Analyse des dépenses pro-pauvres

A fin juin 2013, les dépenses de lutte contre la pauvreté ont été exécutées à hauteur de 590,5 milliards pour un objectif plancher de 588,8 milliards, soit un taux d'exécution de 100,3%.

Elles ont été financées par les ressources intérieures à hauteur de 536 milliards et par les ressources extérieures à 54,5 milliards.

**Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin juin 2013**

	2012 Réalisation	2013		
		Budget annuel	Réalisation fin juin	Taux de réalisation (Réal / Bud annuel)
01 Agriculture et développement rural	68,2	72,1	51,7	71,7%
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	7,2	5,9	3,1	52,1%
03 Education	651,2	754,6	352,2	46,7%
04 Santé	169,2	205,1	64,2	31,3%
05 Eau et Assainissement	49,5	73,5	28,3	38,6%
06 Energie	18,7	26,7	15,5	57,9%
07 Routes et ouvrages d'art	51,3	101,7	52,3	51,5%
08 Affaires Sociales	20,0	18,1	9,7	53,5%
09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture)	31,7	31,8	11,1	34,8%
10 Reconstructions et réhabilitations	0,3	13,0	0,0	0,0%
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	13,0	6,7	2,5	38,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 080,3</b>	<b>1309,1</b>	<b>590,5</b>	<b>45,1%</b>

Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

### 2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les dépenses de ces secteurs au premier semestre, se sont chiffrées à 54,8 milliards dont 51,7 milliards concernent les activités réalisées au titre de **l'agriculture et du développement rural** et 3,1 milliards pour les **ressources halieutiques et la production animale**.

Les activités du secteur de l'agriculture et du développement rural ont porté essentiellement sur le projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles de l'Indenié-Djuablin (5,8 milliards), le Programme d'urgence Riz (5 milliards), le Projet Réhabilitation Agricole et Réduction de la Pauvreté (2,9 milliards), le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (2,8 milliards), le Projet de développement agricole intégré de la vallée de la Bagoué (1,5 milliard) ainsi que les différents projets d'Aménagement Hydro-agricole exécutés à hauteur de 12,6 milliards. Ces dépenses concernent également les subventions à la filière Coton (7 milliards) et à l'ANADER (6,3 milliards).

Quant aux actions de soutien au développement des **ressources halieutiques et de production animale**, elles ont consisté à l'appui, à l'encadrement et la promotion de l'élevage, ainsi qu'à la production laitière, à la pêche et l'aquaculture, notamment à travers le Projet de Gestion Intégrée des Ranchs et Stations d'Elevage et le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage.

## 2.4.2 Education

Les dépenses du secteur Education-Formation ont été exécutées à hauteur de 352,2 milliards<sup>2</sup>.

Outre les charges salariales d'un montant de 244,2 milliards, ces dépenses couvrent notamment les activités de l'administration centrale (9,2 milliards), la subvention aux écoles privées (15,4 milliards), le paiement des bourses (4,6 milliards). Elles concernent également les subventions octroyées aux EPN du secteur éducation-formation (11 milliards).

Par ailleurs, ces dépenses se rapportent notamment aux activités de réhabilitation et d'équipement des universités et de certains centres et instituts de recherches, notamment l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (12,2 milliards).

L'analyse par niveau d'enseignement (hors les charges de personnel) fait ressortir un montant de 28,2 milliards pour l'enseignement préscolaire et primaire, 30 milliards pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et 20,7 milliards pour l'enseignement secondaire général et de la formation technique et professionnelle.

En ce qui concerne en particulier l'enseignement primaire, les dépenses effectuées se rapportent notamment:

- au fonctionnement des COGES (1,3 milliard et des IEP et des écoles primaires (0,5 milliard),
- aux frais de formation des enseignants (1,9 milliard),
- à la contribution aux frais de scolarité des élèves (2 milliards),
- au Projet d'Urgence d'Appui à l'Education de Base (7,3 milliards) ;
- aux actions des collectivités (8,5 milliards).

## 2.4.3 Santé

Les dépenses du secteur de **la santé** se chiffrent à 64,2 milliards. Ces dépenses comprennent en plus des charges salariales (35,7 milliards) et autres charges de l'administration centrale (8 milliards), les dépenses en faveur du système de santé primaire (9,8 milliards) et du Programme Elargie de Vaccination (1,5 milliard).

Les autres dépenses, notamment celles liées au fonctionnement, à la réhabilitation et à l'équipement des structures sanitaires et institutions médicales spécialisées, se chiffrent à 17,2 milliards.

---

<sup>2</sup> Il s'agit ici des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le domaine de l'Education et de la Formation qui excluent notamment les dépenses du cabinet ministériel considérées comme non pro-pauvres.

La mise en œuvre de la politique de gratuité ciblée a été financée à hauteur de 0,5 milliard essentiellement en faveur de la lutte contre le paludisme.

#### **2.4.4 Eau, assainissement et électricité**

L'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable, à l'électricité et au renforcement de l'assainissement, a bénéficié globalement de 43,8 milliards.

Les actions menées dans le cadre de l'**assainissement**, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution, se rapportent essentiellement :

- au Projet de gestion intégrée bassin versant du Gourou (2,4 milliards) ;
- au projet de Renforcement en AEP Ville d'Abidjan (1,2 milliard) ;
- aux activités de l'ANASUR pour l'enlèvement des ordures ménagères (1,2 milliard) ;
- à l'Aménagement du Parc National de Taï (0,7 milliard).

Quant aux actions en faveur de l'accessibilité des populations à l'eau potable et à l'assainissement, elles concernent principalement les volets eau potable et électrification du Programme Présidentiel d'Urgence (6,5 milliards).

Elles portent également sur Projet d'Electrification de 23 localités et chefs lieux de Sous-Préfecture (3,2 milliards), le projet de Réhabilitation des pompes à motricité humaine (0,3 milliard) ainsi que l'Alimentation en eau potable des quartiers périurbains des villes de l'intérieur (0,2 milliard).

#### **2.4.5 Infrastructures routières**

Les dépenses réalisées dans le cadre des travaux de renforcement des infrastructures routières et de construction d'ouvrages d'art, se sont chiffrées à 52,3 milliards. Elles ont été effectuées notamment dans le cadre du Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (28,7 milliards), du projet d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (7,1 milliards) ainsi que des travaux entrepris dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (8 milliards).

#### **2.4.6 Affaires sociales**

Les dépenses au titre des affaires sociales se sont élevées à 9,7 milliards et se rapportent essentiellement aux charges de personnel ainsi qu'à la formation du personnel d'appui.

#### **2.4.7 Décentralisation**

Une subvention d'un montant de 11,1 milliards a été transférée au profit des collectivités décentralisées pour le financement des projets de développement des infrastructures dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

Une subvention d'un montant de 11,1 milliards a été transférée au profit des collectivités décentralisées dont 10,3 milliards en direction des conseils régionaux et 0,8 milliard au profit des communes pour le financement des projets de développement des infrastructures dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

#### **2.4.8 Autres domaines de lutte contre la pauvreté**

Les dépenses liées aux activités menées dans les autres domaines de lutte contre la pauvreté se sont chiffrées à 2,5 milliards. Elles concernent le développement du tourisme et de l'artisanat (1,3 milliard) ainsi que la promotion et l'insertion des jeunes (1,2 milliard).

### **III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES**

Les paiements effectués par les comptes publics à fin juin 2013 concernent la dette publique, les salaires, les transferts et interventions de l'Etat, les achats de biens et services ainsi que les équipements collectifs et autres charges courantes.

#### **3.1 Au titre de la dette publique**

Le service de la dette publique effectivement réglé se chiffre à 239,6 milliards dont 231,9 milliards sur la base de mandats mis en règlement et 7,7 milliards d'opérations de trésorerie. Ces paiements comprennent 108,9 milliards au titre de la dette intérieure avec 73,8 milliards de remboursement de capital et 35,1 milliards d'intérêts. Les règlements sur la dette extérieure se chiffrent à 130,7 milliards dont 72,6 milliards de remboursement de capital et 58,1 milliards d'intérêts.

#### **3.2 Au titre des dépenses de personnel**

Les règlements de salaire du premier semestre 2013, s'établissent à 509,5 milliards. Ils concernent :

- les traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'administration centrale : 433,5 milliards ;
- les salaires des agents des EPN et autres organismes : 40,7 milliards ;
- les salaires et indemnités du personnel des institutions : 20,5 milliards ;
- les salaires des agents des collectivités décentralisées : 3,1 milliards ;
- la rémunération du personnel local des ambassades et les autres charges salariales : 11,8 milliards.

#### **3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat**

Les transferts et subventions aux organismes publics et à certaines catégories de ménages ont été réalisés à 177,5 milliards. Ces réalisations concernent :

- les Institutions nationales : 17 milliards ;
- les Etablissements Publics Nationaux et Entreprises Publiques : 87,5 milliards;

- les Ménages (bourses des élèves et étudiants, handicapés...) : 3,5 milliards ;
- les Institutions et Organisations à but non lucratif : 2,6 milliards ;
- les autres bénéficiaires: 38,9 milliards dont 21,1 milliards au profit du secteur électricité.

### 3.4 Au titre des achats de biens et services

Les achats de biens et services effectués dans le cadre du fonctionnement des services de l'Etat, ont fait l'objet de paiement à hauteur de 92,1 milliards. Ils concernent notamment :

- les achats de fournitures : 4,2 milliards ;
- le paiement des factures d'eau, d'électricité, de communication, de gaz et autres sources d'énergie : 18,5 milliards ;
- les loyers et charges locatives : 8,7 milliards ;
- les frais de transport et de missions : 3,8 milliards ;
- les dépenses d'entretien et de maintenance : 3 milliards
- les autres achats de biens et services : 52,3 milliards dont 13 milliards de frais d'alimentation des forces armées.

### 3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat

Les paiements effectués au titre **des dépenses d'équipements collectifs** se chiffrent à 44,8 milliards dont 13,3 milliards pour la réhabilitation de bâtiments, 9,7 milliards pour les infrastructures routières, 4,5 milliards au titre d'Air Côte d'Ivoire, 1,5 milliard au titre de l'opération spéciale riz et 1,3 milliard pour les équipements en matériels et mobiliers.

Les paiements au titre des **autres charges courantes**, se sont élevés à 87,5 milliards dont 7,5 milliards de remboursement de crédits de TVA au secteur électricité et 20,7 milliards de remboursement de crédits de TVA aux autres secteurs.

Au total, les règlements effectués par les comptables publics se chiffrent globalement à 1 158,6 milliards. Ces opérations se décomposent en mandats mis en règlement pour 989,4 milliards, en opérations de trésorerie pour 63,2 milliards et en avances non encore régularisées pour 105,9 milliards.

## IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

**Tableau 6 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)**

Données en milliards	Fin mars		Fin juin		Fin septembre	Fin décembre
	Objectif	Réalisation	Objectif	Estimation	Objectif	Objectif
Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	20,0	17,2	59	52,8	72,1	107,6
Plancher sur les dépenses pro-pauvres	248,2	248,4	588,8	590,5	916	1 309,1
Plafond sur la masse salariale de l'Etat	260,6	250,9	512,8	509,5	775,5	1 038,8

Source : DGBF

### 4.1 Plafond sur les dépenses par procédures d'avances

Ce critère, conformément au programme économique et financier, concerne le niveau total des avances consenties hors celles liées aux charges de personnel, au service de la dette publique et aux régies d'avances. A fin juin 2013, le niveau de ces avances est estimé à 52,8 milliards en dessous du plafond fixé à 59 milliards.

### 4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres

Le niveau d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin juin 2013, s'est établi à 590,5 milliards, en ligne avec l'objectif plancher.

### 4.3 Plafond sur la masse salariale

Les charges de personnel exécutées au deuxième semestre s'élèvent à 509,5 milliards pour un objectif plafond de 512,8 milliards.



## **CONCLUSION**

L'exécution du budget au terme du premier semestre 2013, fait ressortir un niveau d'exécution au dessus des objectifs fixés en matière de mobilisation des ressources et consacre les efforts de maîtrise des dépenses publiques.

Elle s'est traduite également par le respect des engagements pris par le Gouvernement au titre du Programme Economique et Financier.

L'exécution des dépenses d'investissement reste en deçà des objectifs fixés. Toutefois, la poursuite de la mise en œuvre des dispositions d'accompagnement de l'exécution du budget devrait permettre d'atteindre comme en 2012 un taux d'exécution supérieure à 90%. Aussi, les efforts doivent-ils être poursuivis par tous les ministères afin d'atteindre le taux de croissance économique projeté pour l'année 2013 à 9%.

Telle est l'économie de la présente communication relative à l'exécution budgétaire au cours du premier semestre 2013, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

**Le Ministre auprès du Premier Ministre,  
chargé de l'Economie et des Finances**

**Nialé KABA**

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires

Annexe 3 : Situation des dépenses par grandes natures

Annexe 4 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions

Annexe 5 : Etat détaillé des dépenses par grandes natures



Annexe 6 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions





Annexe 7 : Situation des dépenses par Ministères et Institutions



Annexe 8 : Etat détaillé des dépenses par Ministères et Institutions



















## **Annexe 11 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFIP.**

Au cours du premier semestre 2013, les délais moyens des actions relevant des principaux acteurs (Ordonnateur, Contrôleur financier, Comptable) du SIGFIP, ont été contenus dans les limites des normes établies.

La poursuite des actions de sensibilisation des acteurs et de la résolution des problèmes techniques inhérents au module informatique de gestion des délais de traitement des dossiers, explique largement ce résultat.

Le tableau suivant montre pour chaque acteur de la dépense publique la durée moyenne de traitement des dossiers à fin juin 2013.

### Durée moyenne de traitement des dossiers

Acteurs	Engagement		Ordonnancement		Prise en Charge	
	Durée moyenne	Normes	Durée moyenne	Normes	Durée moyenne	Normes
<b>Ordonnateur</b>	3 jours	5 jours	4 jours	5 jours		
<b>Contrôleur financier</b>	2 jours	5 jours	2 jours	5 jours		
<b>Comptable</b>					5 jours	5 jours

**Source** : DGBF

Annexe 12 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministères et projets